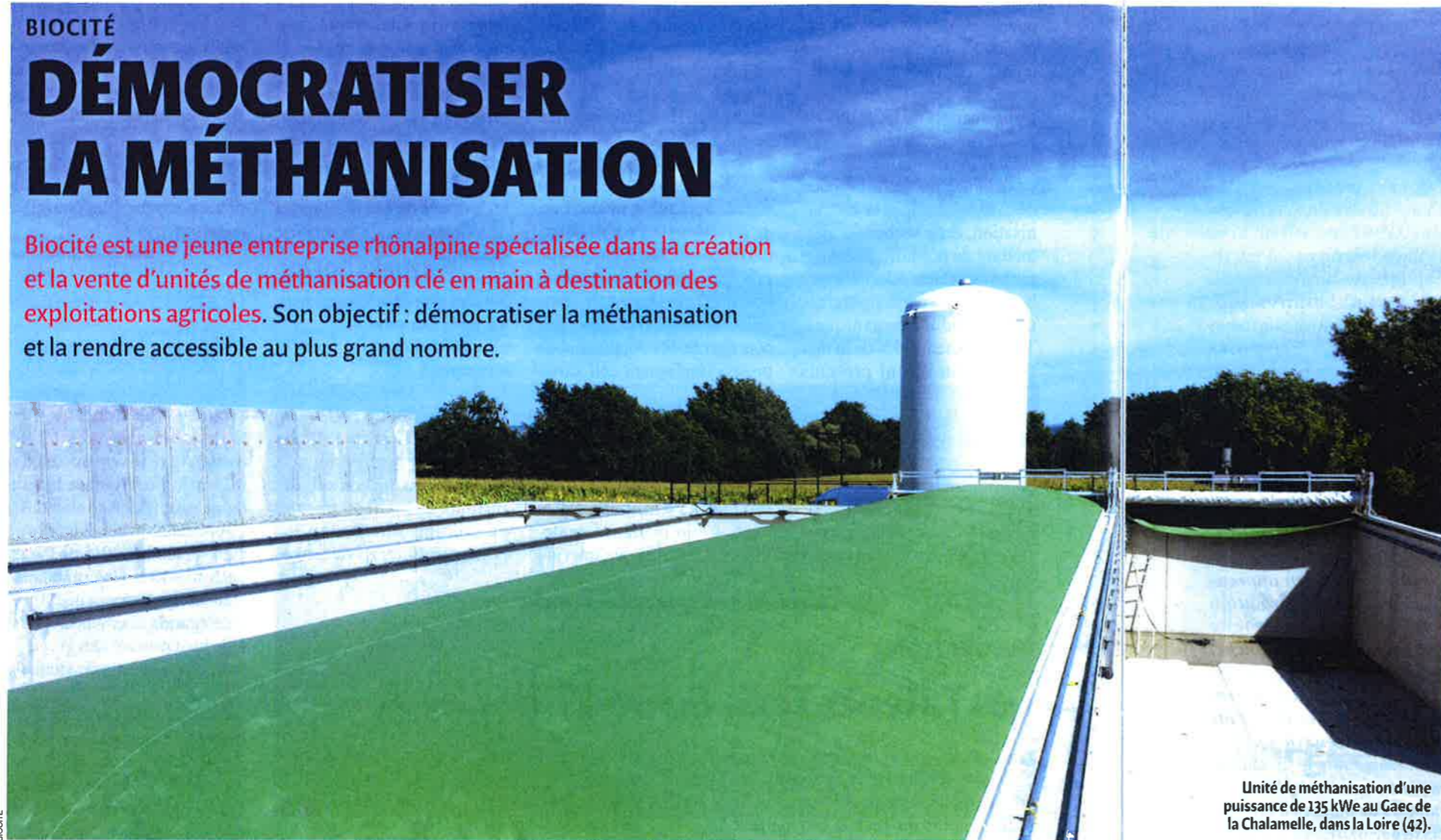


BIOCITÉ

DÉMOCRATISER LA MÉTHANISATION

Biocité est une jeune entreprise rhônalpine spécialisée dans la création et la vente d'unités de méthanisation clé en main à destination des exploitations agricoles. Son objectif : démocratiser la méthanisation et la rendre accessible au plus grand nombre.



Unité de méthanisation d'une puissance de 135 kWe au Gaec de la Chalamelle, dans la Loire (42).

Biocité, entreprise spécialisée dans la création et la vente d'unités de méthanisation clé en main, est née de la rencontre en 2011 de David Eveillard et d'un agriculteur vendéen, pionnier de la méthanisation voie sèche. « Denis Brosset, du Gaec du Bois Joly, a créé son unité de méthanisation voie sèche en 2008, explique David Eveillard. Je lui ai proposé de nous associer afin d'améliorer son procédé et de l'industrialiser pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à cette technologie. Avec mon associé Jean Maïer, un ingénieur spécialisé dans le BTP, nous formions une structure dotée de compétences vraiment

complémentaires. C'est encore plus le cas aujourd'hui puisque depuis un an, nous avons embauché Gauthier Durand, un jeune ingénieur agro diplômé de l'Isara. » Après une période à l'incubateur de l'Agrapole (voir encadré), l'entreprise est officiellement créée en avril 2013.

LA MÉTHANISATION VOIE SÈCHE À PETITE ÉCHELLE

À cette époque, la méthanisation agricole commence à se développer en France, mais essentiellement sur des projets utilisant la voie dite liquide ou « infiniment mélangée » (valorisation des lisiers ou des déchets solides additionnés d'eau), reconnais-

sables par ces grands digesteurs cylindriques comme on en trouve beaucoup en Allemagne, par exemple. « La méthanisation par voie liquide représente aujourd'hui encore plus de 80 % des installations en France, précise David Eveillard. Or, la méthanisation par voie sèche ou solide est adaptée à la moitié des exploitations car elle permet de méthaniser directement les déchets solides type fumier. Cette voie nous a alors paru la plus intéressante à développer. Nous avons donc choisi de développer une offre pour les petites exploitations afin qu'elles puissent valoriser leurs déchets. Notre objectif est de démocratiser cette techno-

logie, de la rendre accessible au plus grand nombre et permettre aux agriculteurs de bénéficier directement des avantages économiques, environnementaux et sociaux du projet : meilleure gestion de leurs effluents, revenus complémentaires, création possible d'emploi, possibilité de récupérer la chaleur pour chauffer les habitations, les bâtiments d'élevage ou encore des serres de culture... » L'entreprise Biocité a ainsi développé le procédé Agriterre®, une solution adaptée pour les projets situés entre 60 et 200 kWe. Imaginez quatre silos de la forme de grandes piscines bétonnées. L'agriculteur remplit le premier silo avec son fumier. Quand

celui-ci est rempli, il peut le bâcher et la production de gaz débute. Il commence à remplir le deuxième silo et ainsi de suite tous les onze jours. « On considère que la digestion est complète au bout d'une quarantaine de jours, précise David Eveillard. On appelle cela la méthanisation par voie sèche discontinue. L'avantage de cette technique est qu'elle apporte une vraie souplesse d'utilisation à l'agriculteur. S'il a d'autres priorités sur son exploitation, il peut très bien décaler de quelques jours le remplissage du silo suivant, le système continuera de fonctionner parfaitement. C'était important pour nous que l'activité de méthanisa-

tion ne vienne pas prendre le pas sur les autres ateliers de l'exploitation. » À noter que pour faciliter grandement le travail de l'agriculteur sur les silos de méthanisation, la société Biocité a entièrement automatisé le système d'ouverture / fermeture de la bâche en développement le brevet Smart silo®, ce qui représente une réelle amélioration par rapport au système de base.

« Concrètement, nous accompagnons les porteurs de projet de la phase de dimensionnement à la remise des clés (ou plutôt de la télécommande pour les bâches des silos !), en passant par le montage des dossiers de financement et de subvention ou encore les dossiers de raccordement au réseau ERDF... insiste David Eveillard. Nous avons finalisé un important projet dans la Loire : une unité de méthanisation d'une puissance de 135 kWe. Ce projet, d'un coût total d'un million d'euros, a bénéficié de subventions de l'Ademe, du Feader et de la région. Beaucoup d'agriculteurs qui souhaiteraient passer le cap de la méthanisation attendent de voir comment ce projet fonctionne. Comme il devrait entrer en production au mois de septembre, on espère que, dès cet automne, nombre de projets en précommande seront officiellement développés ! »

CAP SUR LA MICRO-MÉTHANISATION

Mais si les associés de Biocité attendent beaucoup de la réussite de ce nouveau projet, ils ne comptent pas se reposer sur leurs lauriers et se sont déjà lancés de nouveaux challenges, comme l'explique David Eveillard : « Nous avons pour projet de développer des solutions technologiques pour des projets de microméthanisation, soit des unités de production de moins de 50 kWe. Pour cela, il nous a fallu in-

vestir énormément dans la recherche et le développement. Nous avons ainsi finalisé, en ce début d'année, une levée de fonds qui a permis au fonds PhiTrust et au Crédit agricole, via sa filiale Crédit agricole création, de rentrer au capital de Biocité. » L'entreprise espère non seulement pouvoir mettre sur le marché cette nouvelle technologie dès 2017, mais aussi se développer dans des pays frontaliers comme la Suisse, où la présence d'exploitations de petite taille représente une réelle opportunité.

PARTICIPER À LA PÉRENNITÉ DE LA FILIÈRE

David Eveillard le reconnaît : portée par un plan gouvernemental qui fixe un objectif 1 000 méthaniseurs à la ferme à l'horizon 2020, la filière est en plein développement et offre de nombreuses opportunités. Et de préciser : « Les futurs tarifs d'achat actuellement en discussion devraient en plus favoriser les

petites installations. » Mais ces dernières années, nombre de structures ont déjà mis la clé sous la porte. Afin d'assurer aux porteurs de projet tout le sérieux des solutions qu'elle propose, Biocité a créé, avec d'autres entreprises, l'Association des constructeurs de méthaniseurs à la ferme (ACMF), afin de structurer cette filière en devenant.

Et David Eveillard de conclure : « Dans son ouvrage Sans plus attendre ! Guibert del Marmol propose une nouvelle vision de l'humanité fondée sur le respect : celui de la dignité humaine et celui des écosystèmes. Nous voulons être de ceux qui développent ces technologies pour une autonomie énergétique et qui participent à construire "un avenir serein et lumineux aux générations futures". »

Aude Bressolier

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter David Eveillard par mail (david.eveillard@biocite.fr) et découvrir le site Internet www.biocite.fr

Zoom

L'INCUBATEUR AGRAPOLE

L'incubateur Agrapole est un dispositif d'appui-accompagnement à la création d'entreprises qui a été créé en s'appuyant sur les compétences au sein de l'Isara-Lyon et des structures présentes sur Agrapole. Il vise à accompagner des porteurs de projet (activités techniques ou scientifiques, activités de services) impliqués dans les filières agricoles et agroalimentaires. « Notre structure a été incubée en janvier 2012, explique David Eveillard, l'un des fondateurs de Biocité, entreprise spécialisée dans la création et la vente d'unités de méthanisation clé en main. Nous avons choisi de nous rapprocher de cette structure afin de bénéficier d'un environnement scientifique tourné vers l'agronomie et de compétences complémentaires. Cela nous a permis de prendre le temps de valider notre projet avant de se lancer définitivement dans l'aventure de la création d'entreprise. Décision qui s'est prise dès le mois d'avril 2013. »

Le principe de l'incubateur est en effet d'apporter aux créateurs d'entreprise un environnement favorable via un espace avec des bureaux équipés et un accès à des laboratoires, un accompagnement de la part des équipes de l'incubateur et de celles des structures partenaires sur le site Agrapole, ainsi que la possibilité de profiter de l'appui de travaux d'étudiants dans le cadre de leur cursus ingénieur.